



Agence canadienne  
d'évaluation environnementale

1141 route de l'Église  
2<sup>e</sup> étage, case postale 9514  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4B8

Canadian Environmental  
Assessment Agency

1141 Route de l'Église  
2<sup>nd</sup> floor, P.O. Box 9514  
Sainte-Foy, Québec  
G1V 4B8

**Règlement sur la coordination fédérale**  
**sections 3 et 4**  
**Rapport de décision**

**Projet hydroélectrique Eastmain-1-A / Rupert**

AUTORITÉ FÉDÉRALE : Ministère des Pêches et des Océans  
 NOM ET TITRE : Jean-Guy Jacques, chargé de projet  
 DATE : 20 janvier 2003

**Avec l'information disponible, est-ce que votre ministère ou agence :**

(a) est vraisemblablement une autorité responsable  
(c'est-à-dire, s'il y a un déclencheur) ?  Oui  Non

Indiquez l'élément déclencheur prévu à l'article 5 de la LCÉE

Élément déclencheur : Paragraphe 35(2) de la LP, paragraphe 5(1) de la LPEN

**Est-ce que votre ministère ou agence :**

(b) requiert plus de renseignements afin de pouvoir prendre une  
décision en ce qui concerne (a)?  Oui  Non

**Si oui en (b)**

Veillez déterminer clairement l'information additionnelle requise pour vous permettre de  
prendre une décision

Feuillets de transmission par télécopieur Post-it™ Fax Note 7671B	Date <u>20-01-03</u>	# of pages Nbre de pages <u>2</u>
To / À <u>Eric Giroux</u>	From / De <u>Jean-Guy Jacques</u>	
Co./Dept. / Cie/Service <u>ACEE</u>	Co./Cie <u>MPO/CG4</u>	
Phone # / N° de tél. <u>418</u>	Phone # / N° de tél. <u>(418) 775-0698</u>	
Fax # / N° de télécopieur <u>(418) 649-6443</u>	Fax # / N° de télécopieur <u>(418) 775-0658</u>	

**Canada**

03-01-15 Rapport de décision – Coordination fédérale Eastmain-Rupert.doc



...2

RCÉE NO 4

(c) Est-ce que votre ministère ou Agence peut fournir un avis d'expert concernant l'évaluation environnementale du projet à une autorité responsable conformément au paragraphe 12(3) de la LCÉE ?  Oui  Non

Précisez le sujet :

Habitat du poisson  
Navigation

Si vous avez répondu « oui » à la question (b), le Règlement stipule que vous devez demander des renseignements supplémentaires dans les 10 jours suivant la décision prise.

Si vous avez répondu oui aux questions (a) et/ou (c) :

Identifiez la personne-ressource pour l'évaluation environnementale :

Nom et titre : Jean-Guy Jacques, chef d'équipe

Adresse : Gestion de l'Habitat du Poisson

Institut Maurice Lamontagne  
850 route de la Mer, C.P. 1000 Mont-Joli (QC) G5H 3Z4

Téléphone : (418) 775-0698

Télécopieur : (418) 775-0658

Courriel : JACQUESTJG@DFO-MPO.GC.CA

Veuillez retourner par télécopieur le présent document à : Eric Giroux (Fax: 418-649-6443)

Personne ayant complété ce formulaire :

Jean-Guy Jacques

Date :

20 janvier 2003

Canada

03-01-15 Rapport de décision - Coordination fédérale Eastmain-Rupert.doc



(c) Est-ce que votre ministère ou Agence peut fournir un avis d'expert concernant l'évaluation environnementale du projet à une autorité responsable conformément au paragraphe 12(3) de la LCÉE ?  Oui  Non

Précisez le sujet :

Habitat du poisson  
Navigation

Si vous avez répondu « oui » à la question (b), le Règlement stipule que vous devez demander des renseignements supplémentaires dans les 10 jours suivant la décision prise.

Si vous avez répondu oui aux questions (a) et/ou (c) :

Identifiez la personne-ressource pour l'évaluation environnementale :

Nom et titre : Jean-Guy Jacques, chef d'équipe

Adresse : Gestion de l'Habitat du Poisson

Institut Maurice Lamontagne  
850 route de la Mer, C.P. 1000 Mont-Joli (Qc) G5H 3Z4

Téléphone : (418) 775-0698

Télécopieur : (418) 775-0658

Courriel : JACQUESJG@DFO-MPO.GC.CA

Veillez retourner par télécopieur le présent document à : Eric Giroux (Fax: 418-649-6443)

Personne ayant complété ce formulaire :

Jean-Guy Jacques

Date :

20 janvier 2003

Canada

03-01-15 Rapport de décision - Coordination fédérale Eastmain-Rupert.doc

